



LE PROPAGATEUR

VOL. I.

AOUT 1904.

No. 8.

SOMMAIRE : Monseigneur Archambeault. — Chronique mensuelle. — Des évêques et de la constitution divine de l'autorité épiscopale. — Dans l'Eglise et hors de l'Eglise (*suite*). — L'esprit de l'éducation. — Le pêcheur à la ligne.

Monseigneur Archambeault

En premier page de notre PROPAGATEUR, avant notre chronique mensuelle, nous croyons devoir déposer notre hommage de respect aux pieds du nouvel évêque de Joliette, Mgr Joseph Alfred Archambeault.

En notre cher pays, l'Eglise est admirablement libre de se choisir des évêques selon son cœur. Sans doute l'Eprit Saint l'assiste partout et ceux qui s'imaginent mettre des entraves à sa libre action au moyen de difficultés concordataires, en sont pour leurs frais.

Il reste vrai, humainement parlant, que la pratique en vigueur au Canada qui laisse aux évêques de la Province le soin de désigner au Saint Siège les candidats à l'épiscopat, sans autre ingérence, est la plus simple et la meilleure.

Désigné par l'archevêque et les évêques de la Province de Montréal, choisi et élu (le premier des évêques canadiens) par S. S. Pie X, acclamé d'avance par la voix publique depuis longtemps, le nouvel évêque de Joliette arrive aux honneurs de l'épiscopat sous de beaux auspices.

Il n'appartient pas au chroniqueur du PROPAGATEUR de dire à la louange de Monseigneur Archambeault ce que des voix plus autorisées — et des plumes aussi — lui ont dit ou lui diront.

L'éloge, pour mérité qu'il soit, est toujours délicat à tourner. En voulant n'être que franc et sincère on risque parfois de pa-

raître courtisan. D'ailleurs les hommes d'un réel mérite n'ont que faire des thuriféraires et des flatteurs.

Mgr Archambeault est un homme d'un rare mérite. Ses succès d'étudiant à Rome ont laissé là-bas des souvenirs qui durent. Ses travaux à Montréal, les hautes positions qu'il a occupées avec tant de brio, sa remarquable compétence de canoniste, de théologien, d'économiste et d'orateur sont connus de tous.

"La vie d'un évêque, disait l'archevêque Ryan aux funérailles de l'archevêque Feehan à Chicago, n'est pas ce que le monde croit facilement: une vie d'éclat et d'apparat, une suite de réceptions très honorables et de présidences de fêtes, c'est au contraire une carrière lourde de responsabilités diverses, devant les hommes et devant Dieu."

A l'évêque élu de Joliette que Dieu donne la force avec le zèle, la bonté avec la fermeté. Sa riche nature est digne des souffrances et des gloires de l'épiscopat catholique.

Le 24 août, jour de la Saint Barthélemy, Mgr Archambeault sera sacré à Joliette. *Ad multos et faustissimos annos!* c'est le vœu sincère des Directeurs du PROPAGATEUR comme aussi celui de son modeste chroniqueur.

L'ABBÉ ELIE J. AUCLAIR.



CHRONIQUE MENSUELLE

Premier anniversaire de S. S. Pie X. — L'encyclique du Jubilé. — Un opuscule utile de l'abbé Saint-Denis. — La France et le Vatican. — Une opinion de M. Constant. — La servitude de tous les pouvoirs. — Les marins anglais à Rome. — L'entente cordiale et M. de Lapparent. — La mort de l'ancien Président Kruger. — Aux Etats-Unis: les élections, la crise des grèves, l'avenir? — La guerre Russo-Japonaise. — Le livre de M. Chapais. Le monument Laval. — Mgr Riordan et Mgr Quigley amis des Canadiens français. — Le même prêtre témoin d'une noce d'or. — Nos deuils

Le 4 août est une date dans la vie du catholicisme contemporain. Il y a tout juste un an aujourd'hui que, par la libre élection des Cardinaux de la Sainte Eglise, le Pape Pie X a été créé successeur de Léon XIII et de Saint-Pierre.

Et c'est extraordinaire qu'en une seule année le nouveau Pape ait déjà tant fait pour le bien et pour l'honneur de l'Eglise. Il est inutile d'entrer ici dans beaucoup de détails. L'idée catholique occupe une si large place dans le monde, — quoiqu'on dise! — que l'histoire de sa vie s'écrit tous les jours sur les affiches de la presse mondiale en lettres immenses... On les voit de partout.

Hélas! la *Presse Associée*, on le constate trop souvent pour ne pas se défier d'elle un peu, défigure bien des choses, mais la vérité finit par se faire jour, et, l'action de Pie X n'en paraît que plus ferme et plus confiante en la Providence de Dieu.

L'Encyclique "*Ad diem illum*" pour le Jubilé est sans doute l'une des plus éloquentes manifestations de cette vie active que le Saint Père entend mener.

M. l'abbé Saint-Denis, curé de Saint-Basile-le-Grand, diocèse de Montréal, vient de publier, chez Arbour et Laperle, un opuscule de 135 pages donnant, avec l'encyclique *Ad diem illum*, un commentaire explicatif du jubilé de 1904.

C'est rendre un vrai service que de le signaler à l'attention de tous nos confrères du Canada et des Etats-Unis.

Je note, à l'article 22, que "*hors de Rome* le jubilé... s'étend à un espace de trois mois (consécutifs ou interrompus) qui doivent être déterminés par chaque évêque pour son diocèse." M. Saint-Denis ajoute que dans plusieurs diocèses (au Canada, sans doute?) le temps *choisi* va du 9 septembre au 8 décembre inclusivement.

* * *

En France les choses vont toujours mal. Les relations diplomatiques avec le Vatican sont rompues. Mgr Lorenzelli, Nonce à Paris, est parti pour Rome. L'un des rédacteurs du "*Journal des Débats*" résume fort justement toute la question du côté français en écrivant: "M. Combes se soucie peu des malheurs qu'il

risque de déchaîner sur la France; il veut simplement satisfaire les plus violents, car c'est par eux qu'il espère durer."

Du côté de Rome, on a l'air d'attendre... Rome, c'est la ville éternelle et le Pape ne meurt pas. Les persécuteurs de la justice et du droit passeront... la parole de Christ ne passera pas: les portes de l'enfer, c'est-à-dire les conseils du diable ne l'emporteront pas.

En attendant, c'est bien triste à voir ce spectacle de la France sombrant dans les eaux de la Franc-Maçonnerie universelle.

On prête à M. Constans, l'ambassadeur à Constantinople, des paroles à l'honneur des religieux et de leur influence. Il aurait réédité le mot de Gambetta: *l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation*. Question de tactique évidemment! Or la tactique, pour importante qu'elle soit, n'est qu'un jeu de transition. Quand elle ne s'appuie pas sur un principe logique et sérieux, elle ne peut conduire qu'à la ruine.

Cette *Franc-Maçonnerie*, qui se pose en France en champion de la liberté, on l'a montré récemment à la chambre française (M. Archdeacon, 24 juin 1904), n'a pourtant été que la servante "obséquieusement aplatie devant tous les pouvoirs quels qu'ils fussent" qui se sont succédés depuis Louis XV. (Cf: Questions Actuelles des 9 et 16 juillet — Interpellation Prache).

—Mais quand donc le diable et ses suppôts se sont-ils occupés de la logique? Pour eux toujours la fin justifie les moyens.

J'ai lu quelque part que l'empereur Guillaume aurait dit "qu'il n'avait pas besoin de s'inquiéter de la France, qu'elle se suicidait elle-même."

Exact ou non, au point de vue purement humain le mot est juste, la France marche vers l'abîme. Oui, mais il y a Dieu, le Dieu de Clovis et de Charlemagne, le Dieu qui aime les francs...

Un excellent curé me disait hier: "Je viens de relire l'histoire de Jeanne d'Arc. Dieu ne laissera pas périr une nation pour laquelle il a tant fait." C'est mon vœu.

* * *

L'Angleterre, elle, de même que l'Allemagne, laisse de plus en plus les gens à leur conscience. L'influence de l'Eglise s'affirme de mieux en mieux.

Récemment une escadre anglaise mouillait dans la rade de Civitavecchia. L'amiral envoya à Rome tous les matelots catholiques. Les "habits rouges" (comme disait nos gens en 37) sur une double file, dans une des galeries du Vatican, virent passer

Pie X au milieu d'eux. Puis le Pape parla : Il remercia l'amiral Domville, fit l'éloge du roi d'Angleterre et de son gouvernement, remarqua que dans toutes les colonies anglaises les catholiques sont sous la protection des lois, il termina en invoquant les bénédictions célestes sur le Roi, la famille royale, la nation, les marins et leurs familles.

D'ailleurs, l'Angleterre n'est-elle pas "le pays où le respect du passé s'allie très bien à une constante évolution vers le progrès?" C'est là ce que proclamait au banquet du lord-maire, à l'occasion de la réunion à Londres de l'Association Internationales des Académies en juin dernier, M. de Lapparent, l'éminent professeur de l'Institut Catholique de Paris.

Dans ce toast, le savant géologue, voulant saluer l'entente cordiale, a rappelé avec un rare bonheur qu'il travaillait lui-même, il y a près de trente ans, à l'exécution d'un projet destiné à assurer l'union directe des chemins de fer de l'Angleterre avec ceux du continent. "Mais, a-t-il ajouté, il existe maintenant entre Londres et Paris un lien qui n'a rien à craindre ni des infiltrations de la mer, ni de la fureur des tempêtes." (L'entente cordiale).

Il est permis de souhaiter qu'à la faveur de ce lien les idées de justice et de liberté bien comprises se communiquent de la côte du Douvres à celle de Calais, de Londres à Paris!

* * *

Le vieux Président Kruger est mort, plein de jours, plein de gloire, plein de deuils. C'est que si l'héroïsme est noble et grand, il coûte souvent toutes les larmes des yeux et toutes les gouttes du sang... Honneur aux vaincus qui savent rester grands!

Devant la tombe du fier Boer l'Europe s'est inclinée respectueuse. L'Angleterre a autorisé des funérailles splendides. C'était bien le moins. Elle avait à l'avance assez répandu des tristesses et des ombres sur la terre ou dort maintenant le vieux héros.

* * *

Aux Etats-Unis les conventions républicaine et démocratique ont désigné Roosevelt et Parker comme candidats pour la prochaine élection présidentielle. La convention de St-Louis, qui a élu Parker, a été particulièrement mouvementée. Les grèves d'ailleurs contribuent, en combattant les Trusts, à tenir nos puissants voisins dans une sorte de crise qui me paraît augurer assez mal pour la prospérité future du trop vaste pays que protège le drapeau étoilé. Plusieurs des différents *Etats* ont des intérêts trop

divers. Quelque beau jour l'harmonie pourrait bien être plus que troublée. Ce grand tout américain se fractionnera. Qui sait alors ce que les *noirs* de là-bas (ceux de la Nouvelle-Angleterre surtout unis peut-être à leurs frères de Québec?) ne pourront pas faire?

Beaucoup de causes contribuent à diminuer les forces vitales de cette *nation* nouvelle qu'est la nation américaine. Les groupes *religieux*, j'entends ceux qui pratiquent la loi chrétienne, ont plus de *morale*, ils connaissent moins les faibles *natalités*. Mais les autres, et Dieu sait s'il y a des *indifférents* aux Etats! baissent le niveau.

Depuis trente ans environ il y a eu 700,000 divorces aux Etats-Unis. Dans le même temps au Canada il n'y a eu que 70 divorces. C'est vrai que les "américains" sont douze fois plus nombreux que les "canadiens". Tout de même, 70 x 12 ne donnent que 840... D'où proportionnellement nous comptons 840 divorces contre 700,000... Cela en dit long sur l'état moral des deux pays.

L'exposition de St-Louis attirent des milliers de visiteurs. On raconte que c'est une merveille. Les merveilles du vieux monde romain n'ont pas empêché la puissance des Césars de sombrer.

La guerre Russo-Japonaise est horrible. On se tue là-bas selon toutes les règles de l'art. Les économistes de l'Europe commencent à s'alarmer. Si la Russie allait demander quartier? Le "péril jaune" ne se dresserait-il pas formidable?

Comme question de fait les "Jaunes" comptent de sérieux succès à leur actif. Qui vivra verra.

Au Canada, l'honorable M. Chapais vient de nous donner un très beau livre: "L'intendant Talon." Il manquait au Colbert du Canada, je ne sais quel piédestal, dans l'histoire, du haut duquel il apparut aux générations de l'avenir digne de lui-même. M. Chapais le lui a donné. Son livre est écrit avec vérité, avec impartialité et non pas certes sans émotion (1).

Une souscription a été ouverte pour l'érection à Québec d'un monument à Mgr de Laval, le premier évêque et le fondateur de l'Eglise du Canada. L'archevêque de San Francisco, Mgr Riordan, en s'inscrivant pour une somme assez ronde, écrit à Mgr Bégin que l'Eglise des Etats-Unis comme celle du Canada se fera sans doute un honneur de payer un juste tribut d'hommage à

(1) Je viens d'écrire pour la *Revue Canadienne* (livraison d'août) une étude spéciale sur "le Colbert du Canada et son historien" — E. J. A.

mémoire du *Vénéral* Evêque de Québec, fondateur de l'Eglise en l'Amérique du Nord.

Mgr Quigley, l'archevêque de Chicago, a prononcé à la St-Jean-Baptiste de Chicago des paroles qui, elles aussi, sont significatives et pleines de sens pour les Canadiens français: "Avant tout, s'est écrié le distingué prélat, conservez vos traditions, préservez vos institutions, propagez votre langue. C'est parce que vous avez gardé votre langue et vos traditions que vous êtes restés en Amérique un peuple distinct et que vous avez conquis l'admiration de tous. C'est aussi en conservant votre langue et vos traditions que vous pourrez remplir votre mission qui est celle de donner à l'Amérique tout ce que la vieille France avait d'admirable et que vous avez si bien conservé."

Il est vrai que Mgr Riordan et Mgr Quigley sont nés tous les deux au Canada, mais l'attitude de ces éminents prélats de langue anglaise est de nature à nous consoler de quelques ennuis et à nous faire espérer en un avenir de toujours meilleure entente et de toujours plus complète harmonie.

Hélas! ma chronique s'allonge et mon *sommaire* est loin d'être épuisé. Je voulais parler de quelques *noces d'or*, des naissances de jumeaux, de la vitalité de notre race... les journaux en parlent tous les jours. Pas plus tard qu'à la fin d'août, le vénérable curé Chagnon, curé des Cèdres et doyen des prêtres de Valleyfield, présidera, dans l'église de Lacolle, à la cérémonie d'une *noce d'or*. Ce qui n'est pas banal du tout c'est que c'est M. Chagnon lui-même qui, il y a cinquante ans, a reçu *les serments* des héros de ces noces d'or: M. et Mde Bédard.

Je n'assiste jamais à une *noce d'or* sans penser à un soleil qui se couche. Si longue et si heureuse que soit la vie, il faut la finir un jour et aller rendre ses comptes à Dieu. Prions pour nos morts, ce sont, ce mois-ci:

MM. les abbés Trudel et Malo, des vieillards, puis un tout jeune (six mois de prêtrise) l'abbé Lefebvre, de Québec. Ce sont encore MM. Derome de Saint-Damien, Gaudet de l'Epiphanie et Bourbonnais de Varennes.

33 + 10, cela donne 43 *recommandés* depuis janvier dernier, et dire que l'on aime tant la vie!...

4 août 1904, St-Polycarpe, Qué.

L'ABBÉ ELIE J. AUCLAIR.



Des évêques et de la constitution divine de l'autorité épiscopale

Le Pape est le fondement divin de l'unité sociale dans l'église universelle.

Vient ensuite l'évêque, fondement divin de l'unité dans une église particulière.

Qu'est-ce que l'évêque ?

“L'évêque est le pasteur élevé à la plénitude du sacerdoce, institué pour le gouvernement d'une église particulière ou d'un diocèse, sous l'autorité légitime du Souverain Pontife, pasteur de l'Eglise universelle.” (1)

Écoutez un savant et pieux évêque parler lui-même à son troupeau de ses grandeurs et de ses devoirs :

“Être évêque, c'est appartenir à tous et ne plus s'appartenir à soi-même ; c'est dans la plus haute dignité, et avec la plus haute autorité du sacerdoce, être le père d'une famille, le chef d'une Eglise qui vit de sa vie propre dans la grande unité de l'Eglise catholique ; être évêque, c'est être, au milieu de vous, le successeur des apôtres et le vicaire de Jésus-Christ lui-même, pour continuer son œuvre sur vous.

“Être évêque, c'est être l'homme de la doctrine, le gardien de la foi, le prédicateur de la vérité dans l'Eglise ; c'est être le dispensateur de la grâce, le défenseur de la sainteté des sacrements divins, qui en sont les canaux ; c'est être législateur et juge ; c'est commander à tous avec autorité, sans faiblesse comme sans passion ; c'est dire aux grands et aux puissants, quand il le faut : “Cela n'est pas permis ;” c'est dire aux faibles et aux infirmes : “Ayez confiance, Dieu le veut.”

“Être évêque, c'est veiller à la dispensation des dons célestes auxquels est attaché le salut éternel ; c'est diriger le cours des canaux mystérieux qui portent aux âmes la vie divine ; c'est travailler sans relâche à féconder le champ où le père de famille doit un jour venir moissonner le bon grain pour l'amasser dans ses greniers ; c'est disposer les pierres vivantes qui doivent en-

(1) *Prælectiones juris canonici, habitæ in seminario Sancti Sulpicii*, p. 206.

trer dans la construction de la Jérusalem céleste; c'est préparer sur la terre la société du peuple élu qui règnera éternellement avec Dieu dans le ciel.

“ Etre évêque, c'est être au milieu de vous l'image vivante de Dieu, en porter le nom, en accomplir les œuvres, en exercer les pouvoirs, en montrer à tous la sainte et sublime énergie; c'est être son œil qui contemple, son regard qui vivifie, sa main qui soutient l'infirmes, dirige le juste, guérit le pécheur, châtie l'obstiné; c'est être surtout son cœur, ce cœur rempli d'amour qui a toujours de nouveaux bienfaits à verser sur le monde! Nous dirons tout en un seul mot: Etre évêque, c'est vous apporter la plénitude de la vie divine, de cette vie que le Fils de Dieu puise au sein du Père, et dont il veut que nous soyons les dispensateurs pour vos âmes. Le sacerdoce tout entier coopère à ces nobles fins; mais l'évêque en a la plénitude; et tous les autres ordres, dans l'exercice de leurs fonctions sacrées, relèvent de lui. (1)

Dans ce magnifique idéal des grandeurs et des charges épiscopales, il n'y a rien qui ne soit antique, et ne se retrouve sur les lèvres des premiers Pères et pasteurs de l'Eglise. Tous leurs écrits montrent l'évêque comme le représentant de la personne du Christ (2), le père du peuple (3), celui sans lequel il ne saurait y avoir d'Eglise (4), celui auquel les âmes de tout un peuple furent confiées (5), celui qui a la garde de la Sainte Epouse du Christ (6), celui avec qui se trouve tout le peuple de Dieu (7), celui qui est le fondement d'une Eglise, selon la belle définition de saint Cyprien: “ Une Eglise est un peuple uni à son évêque, un troupeau uni à son pasteur. L'évêque est dans l'Eglise, et l'Eglise est dans l'évêque; et qui n'est pas avec l'évêque n'est pas avec l'Eglise: *Qui in episcopo non sunt in ecclesia non sunt* (8).

L'autorité de l'évêque vient de Dieu. C'est le Saint-Esprit qui le pose dans le monde pour régir l'Eglise: *Posuit vos episcopos*

(1) Lettre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux, à l'occasion de sa prise de possession.

(2) S. Ambr., in I Cor., XI, 10.

(3) S. Cypr., ch. VIII, I.

(4) S. Ignat., ad Trall., 3.

(5) Apost. can., XL.

(6) Conc. Carth., sub, Cypr. — Hard., I, p. 171.

(7) S. Ignat., ad Phllad., 3.

(8) S. Cypr., ch. LXVI, 8.

regere Ecclesiam Dei. Le premier des évêques règle sur toute la terre l'exercice de l'épiscopat, et assigne les limites des juridictions; mais Dieu seul en est la source essentielle.

Le concile de Trente déclare " que les évêques ont succédé aux apôtres, et qu'ils tiennent de l'Esprit-Saint le gouvernement de l'Eglise de Dieu (1)." Or il a été dit aux apôtres: " Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie; allez, et enseignez toutes les nations;" et cette parole constitutive de tout apostolat est le fondement de l'autorité des évêques autant que durera dans le monde la succession apostolique.

De là vient que l'alliance de l'évêque avec son église est souvent nommée, dans le langage des docteurs, un mariage spirituel formé par Dieu même; union sainte et sacrée, " dont le Seigneur s'est réservé la dissolution, dit le saint Pape Innocent III, car ce n'est pas en vertu d'un pouvoir humain, mais de l'autorité divine, que le Souverain Pontife peut la défaire par la translation ou la disposition de l'évêque."

L'évêque a donc, sur son Eglise, un pouvoir divin, propre et personnel, comme celui de l'époux sur l'épouse, du père sur les enfants, du pasteur sur les brebis. Il ne doit plus vivre que pour elle. Il lui doit toutes les pensées de son esprit, tous les mouvements de son cœur, tous les efforts de son zèle, toutes ses souffrances, toutes ses joies, tous ses désirs, toute sa fidélité, et " nulle puissance humaine ne peut séparer ce que Dieu a uni."

Aussi, quand se forme cette union, au jour de la consécration épiscopale, il n'est point de grâces, point de lumières, point de vertus, point de bénédictions que l'Eglise ne demande à Dieu pour l'évêque. Elle ne trouve plus de langage pour exprimer l'immensité de ses désirs. " Seigneur, s'écrie-t-elle, que la vertu de votre esprit le remplisse au dedans et l'enveloppe au dehors. Seigneur, faites abonder en lui la constance de la foi, la pureté de l'amour, la sincérité de la paix! Que votre grâce embellisse les pieds de celui qui évangélise la paix, qui annonce vos biens! Que sa parole et sa prédication ne soient point dans les recherches habiles de la sagesse humaine, mais dans la manifestation de l'esprit et de la grâce! Donnez-lui, Seigneur, les clefs du royaume des cieux, afin qu'il use sans orgueil de la puissance que vous lui donnez pour édifier, et non pour détruire.

(1) Concil. trid., Sess. XXIII, c. 4.

Que tout ce qu'il liera sur la terre soit lié dans le ciel; que tout ce qu'il déliera sur la terre soit délié dans le ciel. Que les péchés qu'il retiendra soient retenus; et ceux qu'il remettra, remettez-les, Seigneur! Que celui qui le maudira soit maudit, que celui qui le bénira soit rempli de bénédictions! Qu'il soit le serviteur fidèle et prudent que vous établissez chef de votre maison, afin qu'il distribue à tous la nourriture en temps convenable, et qu'il se montre à tous un homme parfait. Qu'il soit plein de vigilance et de sollicitude, plein de ferveur et d'ardeur. Qu'il haïsse l'orgueil, qu'il garde l'humilité, qu'il aime la vérité, qu'il ne l'abandonne jamais, vaincu par les flatteries ou par la crainte! Qu'il ne fasse pas des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres; qu'il n'appelle pas bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien. Qu'il soit le débiteur exact des petits comme des savants, afin que tous grandissent entre ses mains. Donnez-lui, Seigneur, une chaire épiscopale afin qu'il régie votre Eglise et le peuple que vous lui confiez. Vous-même, ô Dieu! soyez son autorité, soyez sa puissance, soyez sa force! Multipliez sur lui vos bénédictions et vos grâces, afin que, par votre secours, il soit toujours digne de toucher votre cœur, et de tout obtenir par sa piété (1).

HENRI PERREYVE.

Les élus dans l'Eglise et hors de l'Eglise

TROISIEME PARTIE

L'avenir éternel des enfants

C'est un des mérites du positivisme, écrivait récemment un rédacteur de la *Quinzaine*, d'avoir formulé les deux lois qui placent l'homme dans le réseau d'influences dont il est constamment enveloppé (2).

Nous subissons une première série d'influences qui nous rattachent à nos ancêtres: c'est la loi de *continuité*, dont le dogme catholique du péché originel n'est qu'une application.

(1) *Pontificale roman. — pro consecrat. episcopi.*

(2) QUINZAINÉ. *Catholicisme et Positivisme*, 16 novembre 1901.

Dominés par nos ancêtres, nous le sommes aussi par nos contemporains: c'est la loi de *solidarité*.

Ces idées qui palpitent au sein de la société moderne, éclairent d'un jour très vif la doctrine chrétienne sur l'avenir éternel des enfants.

Pour entrer au ciel, l'enfant doit être incorporé à l'Eglise, comme nous venons de le démontrer; suivant la forte parole de saint Paul, il doit "revêtir le Christ," *induere Christum*. (Galat., III, 27.) Car, dit encore la sainte Ecriture, il n'y a pas pour l'homme d'autre Sauveur.

Et de même qu'il est agrégé à la famille et à la société civile par le fait de ses parents, c'est par eux aussi qu'il entrera dans la société religieuse: ils devront par un acte spécial accepter pour lui le bienfait de la Rédemption.

Car il est absolument incapable d'acte personnel, et les parents seuls, en vertu des rapports qui les unissent à lui, ont qualité pour agir en son nom.

Dès l'origine, il y eut pour les enfants un moyen de régénération, mis aux mains des parents.

Car la sainte Ecriture atteste maintes fois que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes (Rom., VIII, 32), et que Dieu veut le salut de tous (I Tim., II, 4); et la théologie, d'une voix presque unanime, applique ces paroles aux enfants eux-mêmes.

Il est certain d'autre part que si Dieu veut leur salut, il a dû leur en fournir le moyen.

Quel fut ce moyen?

Il consistait principalement dans la foi au Rédempteur futur, dont la promesse fut faite par Dieu près du berceau du genre humain. Tout porte à croire que cette foi, dont nous expliquerons la nature au chapitre suivant, devait s'exprimer par un acte du culte, par un signe extérieur, peut-être indéterminé, tel qu'un sacrifice, une prière, une bénédiction.

Et ce moyen, dont les parents devaient se servir à l'égard de leurs enfants, a gardé son efficacité jusqu'à l'ère chrétienne; il est probable que chez les Juifs, au moins pour une certaine catégorie d'enfants, c'est-à-dire pour les enfants mâles âgés d'au moins huit jours, il fut remplacé par le rite de la circoncision, élevé par Dieu à la dignité de sacrement.

Depuis Jésus-Christ, le sacrement régénérateur est le baptême. La bonté de Dieu en a rendu l'administration aussi facile que possible; quelques paroles prononcées par n'importe qui, avec l'intention de faire ce que fait l'Eglise, un peu d'eau versée sur la tête: ces deux choses si simples portent la vie surnaturelle dans l'âme, à peu près comme le son qui est par lui-même une chose purement matérielle, sert de véhicule à la pensée et à la vie de l'intelligence.

La foi nous enseigne que le baptême est absolument nécessaire. (Joan., III, 5.) Quelques auteurs prétendent trouver des exceptions; pour les uns, le désir que la mère aurait du baptême pour son enfant, remplacerait le sacrement, tout comme sa négligence peut compromettre le salut de celui qu'elle vient de mettre au monde. Plus récemment, le Dr Schell, professeur à l'Université de Wurtzbourg, enseignait au t. III de sa *Dogmatik*, que depuis la passion et la mort de Jésus-Christ, la souffrance et la mort sont un "quasi-sacrement" qui donne la grâce sanctifiante (1).

Mais la définition si nette du Concile de Trente (session VII, can. v) ne semble pas admettre ces exceptions; une seule a un fondement sérieux dans la doctrine et la pratique de l'Eglise: c'est le martyre.

Toutefois, quand il s'agit des régions où l'Evangile n'a pas encore été promulgué, on ne peut pas affirmer avec la même assurance que les enfants morts sans baptême seront privés du bonheur du ciel.

L'Eglise ne l'enseigne pas, et un certain nombre de théologiens croient que l'ancien moyen de régénération a conservé jusqu'aujourd'hui son efficacité provisoire; une Revue autorisée, *l'Ami du Clergé* (21 septembre 1899), donnait même cette opinion comme la "doctrine commune."

La raison sur laquelle elle est fondée, c'est que l'Evangile n'oblige qu'après sa promulgation; là où il n'est pas promulgué, les hommes se trouvent dans la condition où ils étaient avant la venue de Jésus-Christ.

Ce n'est pas un argument péremptoire, à cause du caractère très particulier de la loi en question; mais on ne peut lui contester une certaine valeur.

(1) *Revue du Clergé français*, 15 janvier 1898: Un théologien novateur en Allemagne.

Et maintenant se pose une grave question.

Que deviennent les enfants qui, par la faute de leurs parents ou pour toute autre raison, ne reçoivent pas le baptême?

Il est de foi, depuis le Concile de Florence, qu'ils sont exclus du ciel.

Est-ce là un arrêt de damnation qui les frappe au moment de leur éveil aux réalités de l'autre vie?

Sont-ils ce bois mort que Dieu jettera au feu?

Non, car ils sont exempts de toute faute personnelle; ils sont simplement *condamnés* à ne pas jouir de la vision de Dieu.

L'Eglise n'enseigne pas autre chose, et il faut bien se garder de confondre son enseignement dogmatique avec les simples opinions.

Quelques Pères, assez rares, ont, sous l'influence des idées de leur temps, supposé que ces enfants sont dans un état de souffrance; mais l'esprit de l'Eglise se prononce de plus en plus contre cette opinion.

Quel est donc le sort que la Providence leur a réservé?

Avant tout, il faut bien comprendre que le bonheur du ciel est *supernaturel*.

Dieu doit à tout être intelligent qui ne s'en est pas rendu indigne, un bonheur en rapport avec les exigences légitimes et raisonnables de sa nature: la logique de l'œuvre divine l'exige.

Mais le "face à face" éternel promis à l'humanité est un bienfait qui dépasse les besoins et les aspirations les plus audacieuses de la nature humaine; dire le contraire, ce serait affirmer que l'activité de Dieu et celle de l'homme ont le même aboutissement naturel, et que, par conséquent, entre la nature de l'un et celle de l'autre, il n'y a pas de différence irréductible; ce serait du pur panthéisme.

Donc, si quelques créatures humaines n'atteignent pas ces hauteurs, elles perdent une faveur inappréciable, un privilège du plus grand prix; mais Dieu ne viole en cela aucun de leurs droits.

Elles ont droit au bonheur, mais elles n'ont pas droit à celui-là.

Elles doivent pouvoir atteindre leur fin, c'est-à-dire le bonheur raisonnable résultant de l'acquisition du vrai et de l'accomplissement du bien; mais Dieu n'est pas tenu de leur donner davantage.

Et jamais l'inégalité des bienfaits ne pourra être considérée comme une injustice.

C'est la sagesse divine qui préside à la répartition de ses dons, et dans le plan qu'elle élabore au-dessus de nos têtes, les dissonances et les anomalies elles-mêmes concourent à l'harmonie de l'ensemble et à l'eurythmie finale. L'ordre jaillit du désordre, comme une œuvre d'art se dégage du chaos des matériaux sur lesquels a travaillé la pensée de l'artiste.

Tout au moins, la situation amoindrie de ces enfants nous ferait-elle mieux comprendre le bienfait de notre élévation à l'état surnaturel, comme ces êtres disgraciés de la nature, pauvres débris humains que nous rencontrons parfois sur notre chemin, nous rappellent le prix des biens que nous méconnaissions.

Il faut ajouter enfin que la bonté de Dieu est hors de cause, aussi bien que sa justice et sa sagesse.

Car, suivant la pensée du plus autorisé des théologiens, saint Thomas d'Aquin, ils jouissent d'un bien-être spirituel, d'un bonheur réel, analogue sans doute à celui que nous goûtons à vivre ici-bas quand la souffrance ne vient pas assombrir notre vie (1).

Et ce bonheur est infiniment préférable au néant, car malgré les épreuves de la vie présente, combien d'hommes, même parmi les plus malheureux, désirent sincèrement la mort?

Il est difficile de préciser la nature de ce bonheur. D'après l'enseignement du même Docteur angélique, Celui que sainte Catherine de Sienne appelait la "douce Vérité première," se révèle à eux, non dans l'intimité et la splendeur du face à face, mais par les œuvres merveilleuses de la création, qui leur découvrent quelque chose de l'idéale beauté de son auteur.

Ce bonheur, digne en tous points d'un être raisonnable, n'est pas troublé par la perspective du sort plus heureux qui est réservé à d'autres.

Car le bonheur est essentiellement relatif; c'est, dit très justement un auteur, l'harmonie entre un être et son milieu naturel; il consiste par conséquent dans la jouissance d'un bien en rapport avec les besoins et les aspirations de chacun; ainsi, par exemple, qui oserait soutenir que le paysan de nos montagnes, en possessions de biens en rapport avec sa condition, souffre réellement de se sentir incapable d'entrer à l'Académie?

Qui se plaint sérieusement de ne pas avoir d'ailes ou de ne pas être un ange?

Or, d'après ce qui a été dit plus haut, le ciel des élus est pour

(1) Dist. 33, q 2, a 2, ad 5.

l'homme un bonheur dont il peut être rendu capable, mais pour lequel il ne se sent pas fait.

Donc, les enfants, bien qu'ils en soient privés, peuvent être heureux et remercier la Providence qui les a appelés à l'existence.

Et nous pouvons résumer ce chapitre dans cette formule connue :
Aucun n'est damné, beaucoup sont sauvés, tous sont heureux.

J. LAXENAIRE.

L'esprit de l'éducation.

Pour peu que l'on étudie la nature de l'homme, on verra qu'il est soumis, par son âme à peu près comme pour son corps, à la loi générale des êtres organisés, à la loi de croissance et de développement. Idée admirablement peinte dans ces paroles de saint Grégoire de Nysse : " Comme le corps petit et faible à sa naissance marche vers sa perfection, l'âme aussi, en suivant le progrès du serviteur qui lui est uni, semble croître en se perfectionnant. Il est dans l'organisation une puissance primitive d'élévation et de développement. C'est d'abord une racine cachée sous le sol ; sa faiblesse ne peut encore rien. Puis, cette plante apparaît à la lumière, étale son *germe* aux rayons du soleil, et bientôt elle s'épanouit comme une *fleur* avec la faculté du sentiment ; puis, lorsque, devenue grande, elle s'est amplement développée, on voit se former, comme un *fruit*, la puissance de la raison. Elle ne montre pas soudain sa splendeur tout entière, mais *elle se perfectionne* rapidement avec *l'organe* qui lui sert d'instrument. "

Tel est le but de l'éducation dans ce qu'elle a de plus général : prendre l'homme dans son état de première enfance pour l'éveiller à la vie ; exercer peu à peu ses facultés, l'amener par degrés à tout le *développement*, à toute la *puissance*, à toute l'*élévation* de son être, et, en le formant ainsi à la vie présente, le préparer au divin perfectionnement de la vie future ! But sublime que saint Paul a indiqué dans ces paroles : " Nous corrigeons tous les

hommes, les instruisant dans la sagesse, afin de les rendre parfaits en Jésus-Christ (1).”

Ainsi l'éducation a pour objet de développer tous les germes précieux que Dieu a mis en chacun de nous. Le mot lui-même (2) indique assez que par elle on s'efforce d'obtenir de l'esprit, du cœur, de la volonté, de tout l'être d'un enfant, ce qu'il peut produire de bon; on cultive ses facultés comme des racines enfouies dans le sol, et qui peuvent, par un développement bien conduit, donner, sur des tiges magnifiques, de gracieuses fleurs et des fruits abondants. L'éducation, quand elle est bien comprise et sincèrement religieuse, a trois grands effets qui doivent la faire apprécier au-dessus de tout. Elle élève les *hommes*; elle forme les *chrétiens*; elle prépare les *saints*! Y a-t-il rien au monde de plus désirable et qui soit plus digne de tous les dévouements?

Un ancien adage disait: *Qui voit enfant, voit néant*. Cela est vrai, seulement, si vous considérez l'enfant tel qu'il est en venant en ce monde, privé des secours de l'éducation. En effet, combien ce petit être est faible et borné! Qu'elle est peu de chose cette infirme créature, qui, plus que toute autre, a besoin de secours et de soins! L'homme à sa naissance est bien le plus impuissant de tous les êtres, et, en ce sens, il est vrai de dire: *Qui voit enfant, voit néant*.

Mais prenez-y garde, voici l'éducation qui vient. Elle prend cet enfant; elle se dit: Il y a là un être raisonnable, fait à l'image de Dieu; cet enfant a une intelligence, un cœur, de nobles et hautes facultés. Cela n'est en lui, pour ainsi dire, qu'à l'état latent, mais je vais développer ces germes cachés, je vais cultiver ce petit être, je vais étudier ses inclinations, ses aptitudes, ses forces, et le diriger conformément à ce qui paraît être sa trempe particulière, la nuance de sa nature, et j'en ferai un *homme*. Qui sait ce que deviendra cet enfant? Qui sait s'il n'a pas en lui les germes du plus beau génie, du plus noble caractère? Ce sera peut-être un Bossuet, un Fénelon, un Turenne, un Condé! Que du moins ce soit un homme vertueux, un membre utile à la société.

Dans ce sens il n'est pas vrai de dire: *Qui voit enfant, voit néant*; on doit dire: *Qui voit un enfant, voit un homme*; qui voit

(1) *Corripientes.... et docentes.... in omni sapientia, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu.* (Coloss., I. 28.)

(2) L'étymologie latine *educere* veut dire: *tirer de, extraire*.

l'enfance, la jeunesse d'une nation, voit tout l'avenir heureux ou malheureux de cette nation. Homère nous représente Jupiter pesant dans une balance les destinées des peuples : l'éducation, plus puissante que Jupiter, tient dans ses mains le bien et le mal, et suivant qu'elle porte l'un ou l'autre dans la balance, elle décide du sort des gouvernements.

A ce point de vue, combien l'éducation est quelque chose de grand (1) ! C'est l'homme qui est en quelque sorte associé à l'œuvre divine. Dieu a dit : *Faisons l'homme*, et sa main créatrice a donné à la terre son chef-d'œuvre et son roi. Ici c'est encore Dieu qui dit : *Faisons l'homme*, mais qui, pour agir lentement et par degrés, s'associe des hommes déjà formés, et par eux façonne en quelque sorte l'être moral des enfants que l'on élève. Oui, *élever l'enfance*, cette expression est aussi profonde qu'elle est noble et vraie. Elle montre parfaitement que l'éducation consiste à prendre cet esprit, ce cœur, cet enfant tout entier dans l'état si obscur et si bas où Dieu l'a fait naître, pour *l'élever à la hauteur du vrai, du beau, de la vertu*.

L'éducation est donc par excellence une œuvre de développement. Il s'agit de cultiver des facultés, de développer des instincts nobles et généreux, de former des habitudes aimables et vertueuses.

D'où l'on comprend facilement que l'éducation ne consiste point à entasser le plus tôt possible dans l'esprit d'un enfant une multitude de connaissances plus ou moins bien coordonnées, mais elle s'applique à mettre, par des *exercices* utiles et bien choisis, l'esprit de l'enfant en état de comprendre, de juger, de raisonner ; elle travaille à disposer son cœur à l'amour du bien et du beau ; elle s'attache à former sa volonté à la pratique de la vertu ; elle se propose, en un mot, de former tout son être en y développant la puissance de penser, d'aimer, d'agir, au degré que Dieu veut qu'il atteigne. Or, ce degré quel est-il ? *La perfection !* c'est-à-dire que l'éducation est l'œuvre de toute la vie et qu'on pourrait appeler l'homme un être qui a pour point de départ le néant, et pour terme l'infini.

Après la première éducation de l'enfance, l'adolescent reçoit des secours qui demandent de plus en plus, de sa part, une coopération sérieuse et soutenue. Cette seconde éducation devient d'au-

(1) *Quid majus quam animis moderari, quam adolescentulorum fingere mores ? Omni certe statuario, ceterisque hujusmodi omnibus excellentiorem hunc duco, qui juvenum animas fingere non ignoret.* (Sancti Joannis Chrysostomi, homil. 60, in cap. XVIII Matth.)

tant plus fructueuse, qu'elle exerce mieux l'élève à agir par lui-même, qu'elle favorise ainsi l'essor progressif et régulier des dons qu'il a reçus de la nature. La première éducation n'avait guère eu pour effet positif que de commencer à le mettre en état d'étudier, de produire. La seconde éducation appelle donc plus que jamais le concours de sa propre coopération, concours qui devient de jour en jour plus important à mesure que ses forces croissent et que son expérience s'étend.

Enfin l'élève quitte ses maîtres, il entre dans le monde, et, aux yeux des hommes superficiels, l'éducation entière paraît terminée. Cependant elle ne fait alors que changer de moyens, et, sous sa forme nouvelle, elle acquiert encore, dans cette troisième période, une gravité et une utilité singulières. A l'éducation d'emprunt succède l'éducation spontanée, qui, en secret, secondait plus ou moins l'éducation reçue du dehors, et lui prêtait son principe d'efficacité. La voilà qui demeure seule, et qui, désormais, va occuper le reste de la vie. Cette libre activité, qui devait coopérer jusque-là au secours des maîtres, livrée désormais à elle-même, reconnaît mieux et invoque plus souvent le guide qui va la diriger : la réflexion.

Où, dans le reste de la vie, la réflexion sera pour l'homme un puissant moyen d'éducation. Il lui servirait peu d'avoir meublé son esprit d'une foule de notions variées, d'avoir accumulé dans sa mémoire des faits et des dates : s'il n'a point réfléchi sur tout cela, s'il ne s'est point replié sur lui-même pour acquérir l'expérience de la vie, pour se former une *philosophie du cœur*, son éducation n'est point faite ; en lui l'homme n'est pas formé.

C'est à l'école de la réflexion que les hommes, les choses, les passions, le temps, les affaires et les épreuves de toute nature lui donneront des enseignements qu'il ne soupçonnait peut-être pas, et une éducation plus tardive, mais profondément utile. Nous ne craignons pas de dire que c'est à cette nouvelle et longue école que son esprit, son cœur et son caractère, tout son être moral achèveront de prendre leur trempe particulière et décisive.

C'est surtout dans les épreuves que l'homme se forme. *Celui qui n'a pas été éprouvé, que sait-il?* dit l'Écriture. Dans l'épreuve, les faibles se fortifient, ou du moins, comme le roseau, apprennent à se nourrir du torrent qui les agite ; les forts deviennent héroïques, comme le chêne qui s'affermi sous les vents de l'orage. C'est alors que l'innocence, sans laisser flétrir sa candeur, devient la vraie vertu, *virtus* ; c'est-à-dire la *force*, le *courage*, la *résistance glorieuse et persévérante*. Voilà comment le caractère des

grands hommes est en partie leur propre ouvrage. C'est à la réflexion, aidée d'efforts courageux et constants, qu'ils doivent le développement complet de leur être: travail de tous les âges, de chacun de nos jours; car "la vie de l'homme n'est en réalité qu'une grande éducation dont la perfection est le but (1)."

MGR AMABLE BÉSSAU.

Le pêcheur à la ligne

I

AU BORD DE L'EAU

J'ai connu deux pêcheurs à la ligne, un vrai et un faux. Le faux, c'était un jeune séminariste qui travaillait tant et si bien qu'il en était malade. Ses parents l'emmenèrent passer les vacances à l'île Barbe, et veillèrent soigneusement à ce qu'il n'étudiât point. Mère, tantes, sœurs et cousines l'entourèrent de soins et de distractions charmantes. Du matin au soir il fallait qu'il s'amusât. Il déclara que, de tous les divertissements, celui qu'il préférait, c'était la pêche à la ligne. On lui fit venir bien vite de Lyon les engins les mieux conditionnés du monde, et pendant deux mois, il passa régulièrement six heures par jour au bord de la Saône. Il ne prenait que fort peu de poissons, mais enfin il s'amusait; on le laissa faire. A la veille de la rentrée seulement, on connut le résultat de sa pêche. Il avait profité de ses vacances pour apprendre l'hébreu, la ligne en main, et il le savait. Il le professe à présent, mais oncques depuis n'a pêché à la ligne.

Le vrai (et la pêche de celui-là fut bonne aussi), le vrai pêcheur à la ligne que j'ai connu était un petit rentier qui habitait en 1838 à Versailles, au n° 5 de la rue de Maurepas. Il était bossu et passablement laid, mais fort bon homme, très dévot même, si bien qu'une des dames les plus élégantes de Versailles

(1) De Gérando.

resta un jour plus d'une demi-heure après la grand-messe, dans l'église Notre-Dame, occupée à regarder ce petit bossu qui disait son chapelet. Elle en oubliait complètement sa femme de chambre, qui bâillait derrière elle, et deux ou trois beaux messieurs qui se morfondaient à attendre sa sortie. Enfin, quand la belle veuve se fut décidée à partir, le colonel Flambard vint lui présenter ses hommages et lui demander quel plaisir elle pouvait trouver à regarder le petit bossu.

— Hélas ! dit-elle, je l'admiraïs. Il prie Dieu de si bon cœur ! Il n'a point de rancune !

Pour comble de malheur, il s'appelait Dunois ; aussi n'était-il pas un mauvais plaisant dans Versailles qui, en le voyant, ne fredonnât l'air : *Partant pour la Syrie, etc.* — Il supporta cette scie patiemment tant que régna Louis-Philippe ; mais à peine Louis-Napoléon fut-il nommé président de la République, que la maudite romance, répétée à propos de tout et de rien par tous les instruments possibles, et que le journal officiel de l'Empire finit par appeler *l'hymne national*, poursuivit tellement ce pauvre Dunois qu'il émigra. Mais n'anticipons pas, nous sommes en 1838, à Versailles, au mois de juillet. Le temps était beau, un peu couvert, et promettait une bonne pêche. M. Dunois entendit la première messe ; c'était un dimanche ; puis il rentra chez lui, prit un bol de chocolat, et dit à sa femme de ménage qu'il allait pêcher et ne rentrerait qu'à midi. Elle lui fit remarquer que le ciel était gris et que pour sûr il y aurait de l'orage, mais M. Dunois lui montra son baromètre à figures et son baromètre à aiguille, lui fit voir que, dans le premier, Jean-Jean et son parapluie étaient cachés, et Jeannette dehors avec son ombrelle rose, et que l'aiguille du second marquait le beau fixe. La girouette du voisin était à l'est, la grenouille verte se tenait tout en haut de son bocal, et la perruche ne criait pas. Tous ces oracles étant d'accord, M. Dunois mit sa redingote de nankin, ses souliers gris, son chapeau de paille, prit son pliant et ses ustensiles de pêche, et se dirigea vers le canal.

Versailles était alors passablement désert. Le musée n'était pas encore terminée, il n'y avait pas de chemin de fer, et, le matin surtout, on ne rencontrait personne au parc. M. Dunois vit avec satisfaction que pas un pêcheur ne l'avait précédé, et que les carpes sautaient, faisant luire hors de l'eau leur robe d'écaillés dorées. Il choisit une bonne place, en dehors du parc, à peu de distance de cette belle allée des Acacias qui rejoint en diagonale et abrége la route de Saint-Cyr.

Là, sur le gazon verdoyant où se projetait l'ombre des grands ormeaux, M. Dunois plaça son pliant, défit son bagage, amorca sa ligne, la lança méthodiquement, et resta assis et immobile, les yeux fixés sur le liège oscillant sur l'eau dormante que ridait à peine un léger souffle d'air. Les poissons étaient ce matin-là d'une humeur fort accommodante; ils vinrent tout de suite s'ébattre autour de la ligne, et M. Dunois en prit plus de douze en une heure, et non pas des plus petits. Il jubilait déjà et se demandait à qui il offrirait le produit de cette pêche, exorbitante pour son petit ménage, lorsque le gros capitaine et son chien Sultan vinrent troubler sa joie. Dunois soupira. C'était son cauchemar que ce capitaine: sous prétexte de pêcher à la ligne, il venait au bord du canal fumer, pester, jurer et battre son vilain chien. Heureusement qu'il ne restait jamais longtemps.

— Bonjour, monsieur Dunois, cria le gros capitaine: ça mord-il?

— Pas mal et vous? répondit machinalement le pêcheur.

— Je vous demande si ça mord, corbleu! s'écria le capitaine.

— Mais oui, ça mord même beaucoup, mais si vous faites du bruit ça ne mordra plus.

— Je serai muet, dit le capitaine en jetant un regard d'envie sur le panier de Dunois. Et, prenant sa ligne des mains du soldat qui le suivait, il lui ordonna d'aller l'attendre à la grille du parc. Le soldat s'y rendit, se coucha sur l'herbe, et s'endormit. J'aime à penser qu'il rêva de son village, mais je n'en sais rien du tout.

Le gros capitaine jeta sa ligne et attendit. Au bout de cinq minutes, il prit une carpe superbe:

— Mille tonnerres de mitraille! s'écria-t-il. Je suis sûr qu'elle pèse trois livres. En avez-vous une pareille, voisin?

— Non, dit Dunois, mais continuez. Je vous disais bien que ça mordait.

Le capitaine émerveillé regardait sa carpe, la soupesait, la faisait miroiter, tant et si bien que Sultan, pris d'un accès de jalousie, sauta dessus et la lui arracha des mains. Le capitaine furieux le battit sans miséricorde, le chien hurla comme un démon et se précipita dans l'eau pour éviter les coups. Il dut nager assez loin pour trouver une berge abordable, et cette aventure mit tous les poissons en fuite.

Le pauvre Dunois savait par expérience qu'il fallait laisser passer l'orage. Il posa sa ligne sur le gazon, compta ses poissons et tira un journal de sa poche.

— Y a-t-il des nouvelles? demanda le gros capitaine.

— C'est un journal de l'année dernière.

— Fallait pas le dire. Lisez-le-moi tout de même. C'est toujours la même chose, les journaux.

— Celui-ci est un journal anglais.

— Lisez tout de même: je comprendrai; belle langue, l'anglais! Dix-neuf mille mots français, et le reste de l'allemand. J'ai été en garnison à Strasbourg. Ca me connaît.

— Je ne suis pas si savant que cela, capitaine; mais, de grâce, taisez-vous; voilà que ça mord.

Il enleva un joli petit barbillon, et le capitaine jaloux se remit à pêcher.

Sur ces entrefaites, le bruit de voix nombreuses se fit entendre dans le lointain du côté de Saint-Cyr.

— Qu'est-ce ceci? dit le gros capitaine, qui le savait fort bien, mais qui voulait parler.

— Ce sont les Saint-Cyriens. C'est jour de sortie.

— Peste soit des freluquets! s'écria le gros capitaine: ils vont effrayer nos poissons.

— Non, dit Dunois, ils passent si vite! pas un ne s'arrête jamais ici. C'est à qui courra le plus vite à Versailles pour prendre d'assaut les gondoles et les coucous qui stationnent sur la place d'Armes.

— Je déteste ces pédants de Saint-Cyriens; un tas de mathématiciens et de danseurs, des officiers de salon, quoi? Je leur dis leur fait, à ces conscrits-là, quand il m'en tombe un sous la main.

— Vous pouvez le leur dire à tous, dit malicieusement Dunois, car les voici.

Plus de trois cents Saints-Cyriens en tenue de sortie, gais et pimpants, débouchèrent en effet de l'allée des Acacias. Ils marchaient à la débandade, riant, chantant *la Galette*, mais conservant cependant l'élégante et fière allure qui leur a valu le surnom de bataillon-modèle.

Le gros capitaine affecta de ne pas les regarder. Dunois les contemplait avec admiration, et tous, à l'exception de deux, se dirigèrent vers le parc et disparurent bientôt sous ses allées touffues.

Les deux Saint-Cyriens qui étaient restés en arrière allumèrent des cigarettes et s'assirent au pied d'un arbre, non loin des deux pêcheurs.

— Vous êtes donc bien décidé, mon ancien, dit le plus jeune, à m'honorer de votre compagnie toute la matinée.

— Oui, melon, reprit l'autre : et cela pour de bonnes raisons. Grâce aux brimades que je t'inflige depuis le commencement de l'année, tu es devenu charmant à l'école, mais les jours de sortie, que fais-tu ? Voilà ce qui m'inquiète. Cette lettre parfumée, arborée, que tu as reçue hier, m'intrigue au superlatif. Tu as un rendez-vous, ô melon ! Tu ne me feras pas croire que tu es venu ici pour t'étendre, comme Tityre, *sub tegmine fagi*, et regarder ces deux imbéciles qui pêchent à la ligne.

— Je ne l'essaierai pas, dit le plus jeune officier : j'attends des dames qui doivent venir ici me prendre en voiture pour m'emmener déjeuner dans leur château, et ces dames sont fort aimables.

— Heureux melon ! soupira l'ancien : et dire que moi, ton ancien, doué d'une moustache noire et d'une foule d'agrèments que tu ne possèdes pas, je ne suis invité par personne, et j'irai déjeuner comme un hibou chez un empoisonneur quelconque.

— Mon ancien, dit le jeune homme, si vous voulez me promettre deux choses, je vous emmènerai déjeuner chez ces dames : elles m'ont plusieurs fois engagé à leur amener des camarades.

— Voilà qui est sublime ! s'écria l'ancien, ces dames sont évidemment des personnes tout à fait distinguées. Mais que faut-il promettre ?

— D'abord, de ne pas me tutoyer ni m'appeler melon devant elles. C'est l'usage à Saint-Cyr, usage spirituel et gracieux sans doute, mais chez ma cousine cela choquerait. Ensuite, il faut me promettre de ne pas vous éprendre de madame de Marans ni de mademoiselle Hildegarde, ou, du moins, de savoir dissimuler si, par malheur, Cupidon vous perce de ses flèches.

— Je jure par le Styx de vous appeler par votre nom, monsieur de Lormoy ; mais pourquoi cette double interdiction à l'endroit des dames ? Voulez-vous donc les épouser toutes deux ?

— Mon cœur balance, dit Lormoy en souriant. Madame de Marans est veuve, l'aimable Hildegarde est demoiselle ; l'une est blonde, l'autre brune, toutes deux fort distinguées...

— Quelle est la plus jeune ?

— Je n'en sais rien. Est-ce qu'un cavalier bien appris demande l'âge des dames ? Mystère sacré, mon cher.

— Quelle est la plus riche ?

— Oh, c'est ma cousine, pour sûr !

— Quelle est votre cousine ?

— Mais voyez donc ce que fait ce petit bossu ? s'écria Lormoy sans lui répondre.

Et, se levant, il courut vers les pêcheurs.

Ceux-ci paraissaient fort intrigués. La ligne de Dunois s'était engagée, et il essayait avec précaution de la retirer de l'eau. Bientôt il sentit qu'elle cheminait, mais en entraînant un objet lourd.

— Je suis sûr que c'est une carpe énorme, dit Dunois, je l'ai vue!

— Allez doucement, s'écria le gros capitaine, ou la satanée bête cassera la ligne. Tâchez de l'amener près du bord. Voulez-vous que je vous aide?

— Non, non, dit Dunois, ne touchez pas à la ligne, mais regardez dans l'eau. Que voyez-vous?

— Quelque chose de noir, dit le capitaine.

Et il ajouta en s'adressant tout bas aux deux Saint-Cyriens:

— C'est un vieux soulier. Attention! nous allons rire!

Le petit bossu, rouge et haletant d'émotion, tirait peu à peu: il amena enfin près du bord l'objet mystérieux, et cria au capitaine de se pencher pour le prendre. Celui-ci essaya en vain: sa rotondité l'en empêcha. Le grand et mince Lormoy se dévoua, et, se couchant sur le bord de pierre pour atteindre l'eau, fort basse alors, il réussit à saisir l'objet que la ligne entraînant, et le remit au petit bossu, qui se confondit en remerciements, tandis que le gros capitaine et le jeune ancien riaient à gorge déployée en appelant Lormoy pêcheur de souliers.

Mais ce n'était pas un soulier que la ligne avait ramené du fond du canal, c'était un sac de maroquin, à fermoir et à chaîne, de petite dimension, tel qu'en portent les dames qui voyagent, et ce sac contenait quelque chose de lourd. Il paraissait avoir séjourné fort longtemps dans l'eau; le fermoir oxydé ne s'ouvrait plus, mais les coutures avaient cédé en plusieurs endroits et, en agrandissant l'une de ces ouvertures, Dunois tira du sac un écrin fort avarié, mais encore solide, hermétiquement fermé.

Les yeux du gros capitaine brillaient de curiosité.

— Voulez-vous mon couteau pour ouvrir cet écrin? dit-il en tirant de sa poche un énorme couteau à tire-bouchon, et avançant sa large main pour saisir l'écrin.

— Non pas! s'écria Dunois, je n'ouvrirai cet écrin qu'en présence du commissaire de police à qui je vais aller faire ma déclaration. Et je vous prie tous, messieurs, de vouloir bien m'accompagner à la mairie. Je veux me mettre en règle. Cet écrin contient peut-être des bijoux d'une grande valeur.

— Et il mettra sans doute sur la trace d'un crime, dit le capitaine. On retrouvera pour sûr dans le canal le cadavre de la

personne à qui appartenait cet écrivain. Je suis prêt, monsieur Dunois, à aller avec vous faire ma déposition. Et vous, messieurs les Saint-Cyriens ?

Lormoy s'excusa sur son indispensable rendez-vous, et donna sa carte à Dunois. Son camarade hésitait ; la curiosité le tentait des deux côtés, et le petit bossu insistait pour qu'il vînt à Versailles. Lormoy, qui l'observait, riait de son hésitation, s'écria tout à coup :

— Je vois la calèche de ces dames !

L'ancien donna immédiatement sa carte à Dunois, lui assura qu'il serait à la disposition de la justice, dès que cela deviendrait nécessaire, et, le saluant, se hâta de s'éloigner de lui.

Dunois et le gros capitaine ramassèrent leurs engins, réveillèrent le soldat, et prirent le chemin de la ville, suivis par Sultan, et faisant mille conjectures sur leur trouvaille.

II

LA CALÈCHE DES DAMES.

— Où donc voyez-vous une calèche ? dit l'ancien.

— Là-bas, dit Lormoy en lui désignant l'avenue des Matelots, de l'autre côté du canal.

Une belle calèche verte, attelée de deux chevaux blancs, s'avavançait au pas dans l'allée, et deux ombrelles annonçaient que cette voiture était occupée par des dames.

— Allons au devant, dit Lormoy, et rappelez-vous vos promesses, monsieur Hector de Saint-Hubert.

Hector jeta sa cigarette, épousseta ses bottes avec une poignée d'herbe, releva sa moustache, et mit ses gants, en prenant l'air le plus mousquetaire possible.

Lormoy riait sous cape en mettant aussi ses gants. Ils traversèrent rapidement l'espace qui sépare l'allée des Acacias de la grille de la petite Venise, et arrivèrent à cette grille en même temps que la calèche.

Lormoy, s'avavançant avec grâce, offrit ses hommages aux dames et leur présenta en grande cérémonie son ami M. de Saint-Hubert. Elles l'accueillirent fort bien, firent monter les deux futurs officiers dans la calèche, et Mme de Marans donna l'ordre au cocher de retourner au château de Clagny.

Les deux premières minutes du trajet furent silencieuses. Les deux jeunes gens n'osaient se regarder de peur d'éclater de rire. Il était difficile de voir une figure plus attrapée que celle de Saint-Hubert. Les dames, heureusement, ne s'en aperçurent point. La bonne madame de Marans avait quatre-vingts ans et elle était presque aveugle. Mlle Hildegarde, sa dame de compagnie, ne comptait guère que quarante printemps; mais elle avait une si étrange figure avec ses lunettes bleues, son chapeau rose, sa robe de taffetas couleur de pêche et ses grosses manches à gigot, sur lesquelles flottait négligemment une écharpe de gaze vert-pomme, qu'il était difficile de la regarder sans être pris d'une douce gaieté. Et quand elle parlait, c'était bien pis. Elle avait de l'esprit et contaît assez bien; mais elle semblait avoir gagé de parler à tout propos d'une certaine personne de sa famille dont le souvenir, et surtout le titre, lui étaient précieux. On ne passait pas un quart d'heure avec elle sans lui entendre parler de feu madame sa tante, la duchesse de Castelviel.

Mme de Marans, qui était la bonté même, s'amusait de cette manie, et Saint-Hubert ne tarda pas à en avoir un échantillon.

— Monsieur de Lormoy, dit Mlle Hildegarde, j'ai toujours plaisir à vous voir, et cependant il a fallu l'ordre exprès de madame la comtesse pour que je vous donnasse rendez-vous en un lieu si funeste.

— Eh! où sommes-nous donc, mademoiselle? s'écria Lormoy. Il s'est donc passé ici des choses épouvantables?

— Pas précisément, dit la demoiselle; mais c'est ici, c'est à la petite Venise, que ma bonne tante, la duchesse de Castelviel, prit la résolution de quitter la France, et c'est de là qu'elle partit pour ne plus revenir. C'était le 30 juillet 1830, il y a huit ans, le roi Charles X partit ce jour-là même de Saint-Cloud pour Rambouillet.

— Etiez-vous avec madame votre tante, mademoiselle? dit Lormoy.

— Non, monsieur, j'étais aux bains de mer, à Dieppe; ma tante m'y rejoignit, et m'emmena en Angleterre. J'y restai jusqu'à la mort de ma tante. Elle y voyait la meilleure société; c'est à Londres que je rencontrai une de vos parentes, monsieur de Saint-Hubert, madame Athénaïs de Lespingole.

— Je n'ai jamais entendu parler de cette dame, dit Saint-Hubert.

— Elle n'en est pas moins votre cousine, monsieur, car sa mère, madame la marquise de Pronville, qui avait épousé en pre-

mières noces M. le vicomte de Castelbajac, dont elle eut un fils qui mourut sans alliance, avait épousé en secondes noces M. le marquis de Pronville, dont la mère était une Saint-Hubert, à telles enseignes qu'elle aimait à la folie les levrettes et en avait toujours une demi-douzaine autour de ses jupes. Cela n'est pas étonnant, les Saint-Hubert portent "*de gueules aux trois lévriers d'argent, courant, onglés et languyés d'or, au chef d'azur, à trois besants d'argent.*"

— C'est parfaitement exact, dit madame de Marans : sont-ce bien vos armes, monsieur de Saint-Hubert ?

— Je crois que oui, dit le Saint-Cyrien ; au surplus voici mon cachet.

Et il ôta de son doigt une bague armoriée.

— Voyons cela ? dit la bonne madame de Marans.

Et ôtant son gant, elle palpa de sa fine main le chaton ciselé, et prétendit reconnaître à merveille les trois lévriers, les trois besants, et les tailles verticales et horizontales qui signifiaient *gueules et azur* en blason.

— Et de plus, ajouta gracieusement Mlle Hildegarde, monsieur porte son blason écrit sur son visage.

— Grands dieux ! s'écria Saint-Hubert, est-ce que vous y voyez des levrettes sur fond de gueules ?

— Non, dit Hildegarde, mais vous avez tout à fait le nez de madame de Lespingole.

— Voyons cela ! dit madame de Marans.

Et, saisissant le nez du Saint-Cyrien, elle le palpa avec soin.

L'infortuné était violemment tenté de se jeter en bas de la voiture. Lormoy était au comble du bonheur.

Les chevaux n'allant qu'au pas, cette situation critique dura une bonne demi-heure ; mais, en arrivant à Clagny, l'aspect du château et du splendide déjeuner qui attendait les invités rasséréna tout à fait Saint-Hubert.

On se mit à table, et les deux Saint-Cyriens mangèrent comme un bataillon, tandis que madame de Marans déjeunait de deux œufs à la coque et d'une tasse de thé, et que Mlle Hildegarde, qui ne mangeait guère plus, faisait tous les frais de la conversation, entassait les anecdotes et les généalogies, et plaça dix-sept fois le nom de sa bonne tante, madame la duchesse de Castelviel.

Au dessert, Saint-Hubert, un peu honteux de n'avoir encore desserré les dents que pour manger, se demanda ce qu'il pourrait bien dire pour se rendre agréable aux dames et ne pas ramener

sur le tapis cette sempiternelle duchesse qui commençait à l'agacer furieusement.

Il ne trouva rien de mieux que de raconter l'histoire de la trouvaille du pêcheur à la ligne. Les dames l'écoutèrent volontiers ; mais, lorsqu'il arriva à parler de l'écrin, Mlle Hildegarde jeta un cri perçant et s'évanouit.

Mme de Marans, épouvantée, cria au secours, les domestiques accoururent, et les deux Saint-Cyriens très déconcertés se regardaient et commençaient à trouver que la brimade se compliquait un peu trop. Enfin, Mlle Hildegarde reprit ses sens et s'écria :

— C'est l'écrin de ma tante la duchesse ! J'en suis sûre ! Il faut que je coure à Versailles. De grâce, madame, ordonnez qu'on attelle, et vous, messieurs, accompagnez-moi.

Mais, dit madame de Marans, il faudrait voir ! En êtes-vous bien sûre, ma chère amie ?

— Ce ne peut être que cela, dit Hildegarde : j'ai une lettre de ma tante, datée de Rambouillet, le 2 août 1830, où elle me raconte le malheur qu'elle a eu de perdre ses diamants, en s'enfuyant la nuit de la petite Venise, dans la barque qui la conduisit à la Ménagerie, où elle rejoignit une amie qui l'attendait avec une voiture. J'ai la copie de la demande qu'elle adressa l'année suivante à Louis-Philippe, pour le prier de faire draguer le grand canal, demande que l'usurpateur refusa très impertinément. Et, enfin, j'ai le testament de cette bonne duchesse qui, ruinée par son mauvais sujet de fils, ne put me léguer que ses diamants, si on les retrouvait. Je vais recouvrer là une petite fortune. Ces diamants valent plus de quarante mille francs.

— Dieu le veuille ! dit madame de Marans ; mais ne vous laissez pas aller à trop de joie, ma chère amie, l'écrin est peut-être vide, s'il a été volé. Enfin, il faut voir. Faites atteler ; prenez vos papiers, et partons. J'irai avec vous.

Et un quart d'heure après, les dames et les deux Saint-Cyriens roulaient sur la route de Versailles, et, chose inouïe, madame de Marans disait au cocher :

— Comtois, je me sens bien ; voyez si Coco et Cocotte veulent bien trotter.

Les deux bons gros chevaux, bien repus d'avoine, ne se firent pas prier, et en moins d'un quart d'heure arrivèrent à la mairie de Versailles.

Je fais grâce au lecteur des constatations, des attestations, des interrogations, des formalités et des paperasseries qui retinrent quatre heures durant, dans les salles de la mairie de Versailles,

les deux dames, les deux Saint-Cyriens, le petit bossu et le gros capitaine, qu'on envoya chercher pour signer différents grimoires.

Enfin, tout bien vu et considéré, le commissaire de police, revêtu de son écharpe tricolore, qu'il ne quittait pas même pour dormir, disait-on, remit solennellement l'écrin scellé à mademoiselle Hildegarde. On l'ouvrit; pas un diamant ne manquait.

Madame de Marans les voulut voir. Quand elle les eut bien palpés, elle félicita sa chère Hildegarde, et, dans sa joie, invita Dunois et le capitaine à dîner.

La calèche était si grande, qu'en se mettant sur le siège, Lormoy put faire place au gros capitaine; le petit bossu s'assit entre lui et le grand Saint-Hubert, et la compagnie augmentée reprit joyeusement le chemin de Clagny.

En passant devant son quartier, le capitaine se ravisa et demanda la permission de descendre, pour affaire de service, assurant qu'il n'en serait pas moins exact à l'heure du dîner. On le laissa faire, et on y gagna de le voir arriver à six heures précises, monté sur son grand cheval gris pommelé, et dans tout l'éclat de sa grande tenue bleu de ciel.

III

FANFARE

Le dîner fut très gai. Mademoiselle Hildegarde était fort aimée des domestiques, et ces braves gens, au dessert, lui offrirent un bouquet et leurs félicitations. Le capitaine, fort animé par les bons vins de la châtelaine, s'espacait en compliments hyperboliques à l'adresse de mademoiselle Hildegarde, qui en oubliait presque de parler de la duchesse. Le petit bossu, discret et attentif, s'occupait exclusivement de madame de Marans, à la droite de laquelle il était placé, comme le héros de la fête. Les deux Saint-Cyriens dinaient bien, et s'amusaient encore mieux.

Au moment où l'on passait au salon pour prendre le café, une fanfare formidable éclata dans la cour.

— Ciel! s'écria madame de Marans, quel est ce tapage?

C'est une petite sérénade que je prends la liberté d'offrir à mademoiselle, dit le capitaine: en vous quittant, mesdames, j'ait fait une visite à mon colonel, je lui ait dit les nouvelles, et il s'est empressé de mettre la musique du régiment à mes ordres.

On courtut aux fenêtres, toute la musique des carabiniers était dans la cour, faisant un vacarme effroyable.

— C'est délicieux ! s'écria madame de Marans : on n'est pas plus galant ! Capitaine, de grâce, faites jouer un quadrille. Mon petit cousin, dites à mes gens que je leur permets de danser et faites prévenir tous ceux de la ferme.

Lormoy se hâta de transmettre les ordres de la bonne dame : ce fut une joie générale ; le gros capitaine ouvrit le bal avec mademoiselle Hildegarde ; les deux Saint-Cyriens invitèrent les femmes de chambre, le cuisinier prit la fermière, et jusqu'au marmiton et à la dindonnière, tout le monde entra en danse. Dunois et madame de Marans au balcon présidaient le bal champêtre, et tout allait à ravir.

Après le quadrille, et tandis que de plantureux rafraîchissements étaient distribués aux carabiniers, Saint-Hubert dit à Lormoy :

Veux-tu parier que mademoiselle Hildegarde épousera ce gros capitaine !

— Je parie cinq louis qu'elle épousera le bossu.

— Je tiens le pari, et je le gagnerai, dit Saint-Hubert.

— Tu perdras, mon cher, mais ne nous laissons pas prendre aux délices de Capoue. Il est l'heure de rentrer à Saint-Cyr.

Ils prirent congé des dames, burent le coup de l'étrier, et, montant dans le break que madame de Marans avait fait atteler pour eux, ils s'éloignèrent gaiement, tandis que la musique des carabiniers exécutait un galop à faire danser des montagnes.

ÉPILOGUE

Un an après, Alfred de Lormoy écrivait à son ami, alors en garnison à Bordeaux :

“ Saint-Cyr, 17 juillet 1839.

“ Mon cher Saint-Hubert,

“ La lettre de faire-part ci-jointe t'apprendra quel jour, sans être le *plus vaillant*, et sans choisir la *plus belle*, M. Dunois est devenu l'époux de mademoiselle Hildegarde, à preuve que notre général, pour faire plaisir à madame de Marans, m'a donné un congé qui m'a permis d'être témoin de la mariée. Tout s'est passé en petit comité, et fort gaiement. Le petit bossu est devenu le secrétaire intime de madame de Marans, et aura, ainsi que madame Hildegarde, une place dans son testament. Il est heu-

reux, content, et rit... "comme un bossu" ne pouvant rire autrement.

"Le bruit de son heureuse aventure a suscité dans Versailles toute une légion de pêcheurs à la ligne, qui, du matin au soir, se mettent en rang d'oignons sur les bords du canal. Ils font le bonheur des Saint-Cyriens, qui ne manquent pas de les haranguer au passage et de leur demander des nouvelles de leur pêche; mais ces infortunés ne pêchent absolument rien, vu leur nombre et l'effroi qu'il occasionne aux carpes.

"Toujours est-il, mon cher Saint-Hubert, que tu as perdu ton pari. Garde les cinq louis; j'irai les dépenser avec toi aussitôt les vacances venues, et je compte te faire enrager comme il faut, car les brimades que j'inflige aux nouveaux depuis ta promotion ne m'ont pas fait oublier les tiennes.

"Je te sais curieux comme une chouette, et je suis sûr que tu voudras savoir pourquoi et comment la belle taille, le bel uniforme, les compliments et les sérénades du gros capitaine n'ont pu tenir contre la rivalité d'un simple pékin, d'un petit bossu. Je te conterai cela en détail à Bordeaux. Contente-toi de savoir que ce malencontreux capitaine s'est grisé, en dînant chez madame de Marans, qu'il a cassé je ne sais quelle porcelaine de Sèvres ou du Japon, qu'il a juré comme un diable, et, chose encore bien pire, qu'il s'appelait Poupard. Poupard!!! La nièce de la duchesse de Castelvieux ne pouvait s'affubler d'un nom semblable: songez donc! elle s'appelle Hildegarde de la Tourgrièche, et elle porte "*de sable à la tour d'argent, surmontée d'une pie grièche de mesme, onglée et becquée de gueules.*" Elle signe à présent: *Hildegarde de Dunois*, et compulse ses livres pour trouver des armoiries à son époux. Descend-il d'un d'Orléans, ou de quelque autre seigneur de Châteaudun, possesseur du comté de Dunois? Telle est la question. En attendant, madame de Marans a découvert que le nez du petit bossu est bien un nez des Dunois-Orléans, de même que le tien est le propre nez de madame de Lespingole.

"Je te quitte sur ce souvenir touchant et agréable. A bientôt, mon ancien!

"Ton ami,

"Alfred de Lormoy."

JULIE LAVERGNE.